

Nouveau : Permanences du Maire

Samedi 6 juin, le Maire, Jean-Philippe Antoine, tiendra une permanence de 10h à 12h en mairie sans rendez-vous afin de favoriser les échanges de proximité et de répondre au mieux aux questions des habitants.



**Le premier samedi
du mois*
de 10h à 12h
en mairie**

32 rue de la Fontaine des Vaux
Séances d'environ 20 minutes

* Sauf en août



Première permanence
Samedi 6 juin 2026

Permanences suivantes
Samedi 4 juillet 2026

Permanences du maire et des adjoints

Pour renforcer le dialogue avec les habitants

Afin de favoriser les échanges de proximité et de répondre au mieux aux questions des habitants, la municipalité met en place une permanence des élus, organisée une fois par mois, le samedi matin. Ce temps d'accueil permettra à chacun de venir rencontrer les élus municipaux, échanger sur les projets de la commune, faire part de ses préoccupations, poser des questions ou partager des suggestions dans un cadre convivial et ouvert à tous.

Monsieur le Maire vous recevra en mairie entre 10h et 12h, sur des créneaux d'environ 20 minutes, les premiers samedis des mois suivants : **6 juin 2026 (sans rendez-vous)**, 4 juillet et 5 septembre 2026, sur rendez-vous préalable en contactant l'accueil de la mairie au 01 30 80 07 00.

D'autres permanences assurées par les adjoints au maire se tiendront également en mairie d'autres samedis de 10h à 12h, sans rendez-vous. Les dates vous seront communiquées régulièrement sur les supports municipaux et le site internet de la ville.

Contact

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, contactez la mairie au 01 30 80 07 00